



## BULLETIN DE SERVICE

# Statistiques trimestrielles des télécommunications 1<sup>er</sup> trimestre, 2002

*Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique*

Vol. 26, n°. 1

Septembre 2002

**Les prix n'incluent pas la taxe de vente**

Le produit no 56-002-XIF au catalogue est publié sur Internet au coût de 21 \$ cdn le numéro ou 40 \$ cdn pour un abonnement.

Une version imprimée sur demande est aussi disponible au coût de 42 \$ cdn le numéro ou 80 \$ cdn pour un abonnement.

Périodicité : Trimestriel / 1496-2705

Pour commander les publications de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1 800 267-6677 ou par Internet : [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca)

### FAITS SAILLANTS

- ▶ Les revenus d'exploitation du secteur des télécommunications ont totalisé 7,93 milliards de dollars au premier trimestre de 2002, soit 1,1 % de plus qu'il y a un an.
- ▶ Au premier trimestre, la contribution du secteur des télécommunications au produit intérieur brut (PIB) du Canada a été de 6,62 milliards de dollars (dollars constants de 1997), ce qui représente 2,8 % du PIB total de l'économie. Il s'agit d'une augmentation de 10,1 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier (Statistique Canada, CANSIM II, Tableau 379-0018).
- ▶ Les dépenses d'exploitation (6,60 milliards de dollars) ont diminué de 3,7 % par rapport à celles qui ont été déclarées il y a un an (6,86 milliards de dollars). Les bénéfices d'exploitation du premier trimestre de 2002 (1,33 milliard de dollars/16,8 % des revenus d'exploitation) ont augmenté dans une proportion appréciable de 33,7 % par rapport au niveau du premier trimestre de 2001. Cette mesure de compression des coûts ainsi que les répercussions sur les bénéfices d'exploitation qui en découlent étaient apparentes dans toutes les branches du secteur des télécommunications, mais étaient plus prononcées dans le secteur des télécommunications sans fil.
- ▶ Les dépenses en immobilisations ont chuté à 1,30 milliard de dollars, une baisse de plus de 40 % par rapport au premier trimestre de 2001 (2,25 milliards de dollars). Cette baisse reflète le récent ralentissement de l'économie et la capacité excédentaire de réseau de nombreux fournisseurs de services. Les dépenses en immobilisations ont constitué 16,2 % et 21,2 % des revenus d'exploitation des secteurs des télécommunications par fil et sans fil, respectivement.
- ▶ Les investissements du secteur des télécommunications par fil ont diminué de plus de 7 \$ par personne (30,09 \$) par rapport au premier trimestre de l'an dernier, tandis que les dépenses en immobilisations du secteur des télécommunications sans fil ont diminué de plus de 23 \$ par personne et ont atteint 11,72 \$ par personne.
- ▶ Depuis le premier trimestre de 2001, 2 768 emplois à plein temps ont été perdus dans le secteur des télécommunications, ce qui représente une baisse de 3,3 %. Le nombre d'emplois dans ce secteur était de 91 253, soit 79 870 emplois à plein temps et 11 384 emplois à temps partiel.
- ▶ Les voies d'accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC) atteignent presque la parité avec la population – on a compté 99,8 voies d'accès par 100 personnes. Les 31,1 millions de voies d'accès comprend plus de 10,9 millions de voies d'accès sans fil (abonnés à la téléphonie mobile) et 20,2 millions de voies d'accès fixe (19,4 millions de lignes d'accès individuelles et 105 911 lignes d'accès multiples).
- ▶ L'accroissement important de l'accès au RTPC est le fait surtout des services mobiles. Les abonnements à ces services ont augmenté de 20,6 % ce trimestre, comparativement au premier trimestre de 2001. L'accès fixe a continué de diminuer au premier trimestre de 2002, en baisse de 0,2 % par rapport au trimestre précédent et au niveau de l'an dernier.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2002. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

## Abréviations

n.c.a	non classé ailleurs
EQT	équivalents de qualité téléphonique
EPT	équivalents plein temps

## Système de classification des industries de l'Amérique du Nord - SCIAN (N° 12-501-XPF au catalogue)

5133	Télécommunications
51331	Télécommunications par fil
51332	Télécommunications sans fil
51333	Revendeurs de services de télécommunications
51334	Télécommunications par satellite (y compris les revendeurs de services par satellite)
51339	Autres services de télécommunications

## APERÇU ANALYTIQUE

### Indicateurs nationaux et sectoriels

Les **revenus d'exploitation** du secteur des télécommunications ont été de 7,93 milliards de dollars au premier trimestre de 2002 – une augmentation de 1,1 % par rapport au premier trimestre de 2001. Les fournisseurs de services de télécommunications par fil propriétaires des installations ont été responsables de 73,2 % des revenus totaux d'exploitation du secteur, tandis que les services de télécommunications sans fil, les revendeurs, les télécommunications par satellite et les autres services ont représenté 26,9 % des revenus totaux du secteur pour le premier trimestre. La supériorité des fournisseurs de services de télécommunications par fil par rapport aux fournisseurs de services de télécommunications sans fil et aux revendeurs s'est maintenue au cours des huit derniers trimestres (graphique 1).

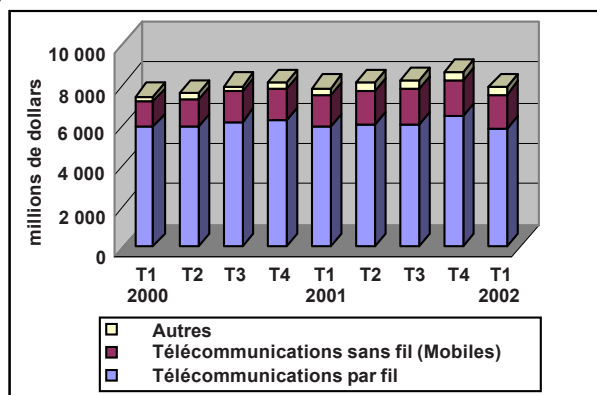
Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil** ont totalisé 5,80 milliards de dollars au premier trimestre, une baisse de 2,5 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier. Les services locaux (1,70 milliard de dollars) ont continué de représenter la plus grande partie (29,3 %) du total des revenus d'exploitation du secteur des télécommunications par fil, suivis par les services interurbains (1,11 milliard de dollars / 19,2 % du total déclaré) et les services aux entreprises de télécommunications (698 millions de dollars / 12,0 % du total déclaré).

Les **revenus d'exploitation du secteur des télécommunications sans fil** ont été beaucoup plus considérables que ceux du secteur des télécommunications par fil. Se chiffrant à 1,73 milliard de dollars ce trimestre, les revenus d'exploitation sont en hausse de 15,2 % par rapport à l'an dernier. Comme c'est le cas pour les entreprises de télécommunications par fil, les services locaux représentent la principale source de revenus pour le secteur des télécommunications sans fil, mais leur part du revenu total est plus élevée (1,06 milliard de dollars / 61,6 %).

**Graphique 1.**

**La supériorité des fournisseurs de services de télécommunications par fil par rapport aux fournisseurs de services de télécommunications sans fil et aux revendeurs s'est maintenue au cours des huit derniers trimestres.**

(Revenus de 7,93 milliards de dollars)



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

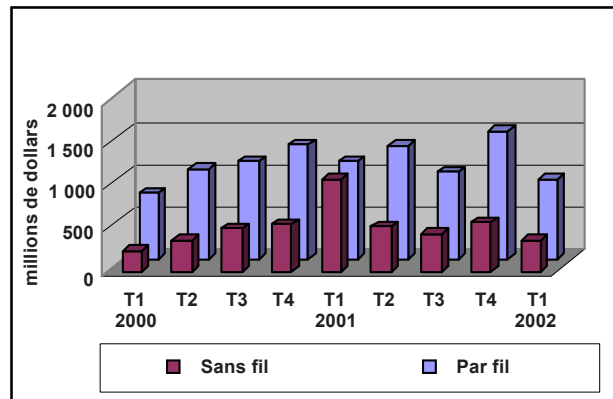
Le **bénéfice d'exploitation** a totalisé 1,33 milliard de dollars au premier trimestre, soit 16,8 % des revenus d'exploitation. Toutefois, le rendement a varié considérablement selon le secteur. Le bénéfice d'exploitation des entreprises de télécommunications par fil a atteint près de 20 cents par dollar de revenu. Les entreprises de télécommunications sans fil ont aussi entamé l'année 2002 avec des bénéfices importants (de 13 cents par dollar de revenu), après des pertes au premier et quatrième trimestres de 2001. Les secteurs des revendeurs, des télécommunications par satellite et des autres services (SCIAN 51333, 4 et 9, respectivement) ont déclaré une perte d'exploitation estimative près de 7 cents par dollar de revenu ce trimestre.

**Les dépenses en immobilisations** du secteur des télécommunications ont diminué de 41,9 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier (1,30 milliard de dollars comparativement à 2,25 milliards de dollars). Les secteurs des télécommunications par fil et sans fil ont des dépenses en immobilisations de 938 millions de dollars et de 366 millions de dollars, respectivement, soit 16,2 % et 21,2 % des revenus d'exploitation du premier trimestre (graphique 2). Les dépenses élevées en immobilisations au premier trimestre de 2001 sont liées aux enchères ponctuelles relatives aux licences de spectre pour les services de télécommunications sans fil. Autrement, la baisse des investissements reflète le récent ralentissement de l'économie et la capacité excédentaire de réseau de nombreux fournisseurs de services.

**Graphique 2.**

**Les dépenses en immobilisations du secteur des télécommunications par fil et sans fil ont connu une baisse marquée au premier trimestre de 2002, après avoir atteint des niveaux record l'an dernier.**

*(Dépenses en immobilisations de 1,30 milliards de dollars)*

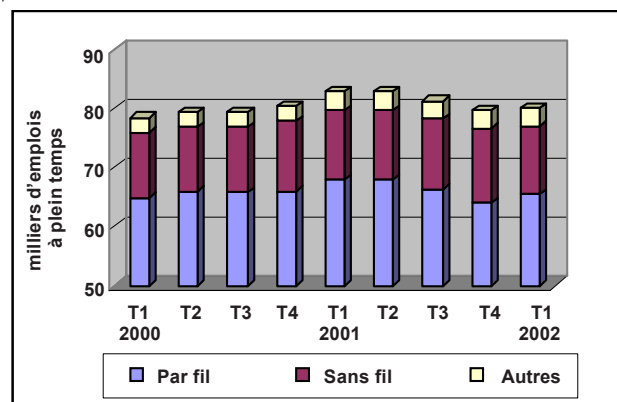


Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

Le nombre **d'emplois à plein temps** a été de 79 870 ce trimestre. Il s'agit d'une baisse de 3,3 % par rapport au premier trimestre de 2001 (perte de 2 768 emplois à plein temps) (graphique 3). Depuis le premier trimestre de l'an dernier, 2 360 emplois à plein temps se sont perdus au secteur des télécommunications par fil, tandis que 302 emplois à plein temps se sont perdus au secteur des télécommunications sans fil. Au cours de la même période, 106 emplois à plein temps se sont perdus dans le secteur des autres services. Les **coûts annuels moyens de la main-d'œuvre** (salaires, traitements et avantages sociaux) par employé (équivalent temps plein) ont augmenté de façon significative par rapport au premier trimestre de l'an dernier – 72 541 \$ (comparé à 66 517 \$ l'an dernier) dans le secteur des télécommunications par fil, et 69 654 \$ (comparé à 61 118 \$ l'an dernier) dans le secteur des télécommunications sans fil. Cette augmentation peut s'expliquer par le fait qu'un plus grand nombre d'employés ont reçu des indemnités de départ ou se sont prévalus des mesures d'encouragement au départ volontaire.

**Graphique 3.**

**Le nombre d'emplois à plein temps dans les secteurs des télécommunications a baissé de 3,3 % depuis le premier trimestre de 2001.**



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

L'accès par fil au réseau téléphonique public commuté (RTPC) été un peu plus de 19,4 millions de lignes à la fin du premier trimestre, une baisse de 0,2 % par rapport à l'an dernier. Les diminutions enregistrées trimestre après trimestre l'année passée se sont poursuivies en 2002. Ce nouveau phénomène peut constituer les premiers signes du remplacement des services par fil par des services sans fil, ou l'accroissement du taux de pénétration du câble sur le marché pour l'accès Internet. Les lignes résidentielles ont représenté 66,0 % du total, et les lignes commerciales ont représenté 34,0 % des lignes RTPC (Tableau explicatif 1).

Chaque ligne RNIS (Réseau numérique à intégration de services) fournit des voies d'accès multiples au RTPC, grâce à la largeur de bande améliorée. Avec la conversion des lignes RNIS à leurs équivalents de qualité téléphonique pour la largeur de bande (ADB du RNIS = 2 lignes, ADP du RNIS = 23 lignes), l'accès fixe total ce trimestre a été de 20,2 millions de lignes, une baisse de 0,4 % par rapport à l'an dernier.

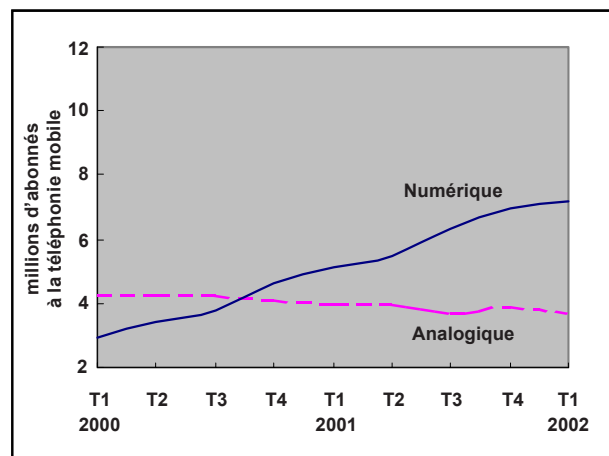
Au premier trimestre, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était en hausse de 20,6 % par rapport à l'an dernier. À la fin du trimestre, on comptait plus de 10,9 millions d'abonnés, soit plus qu'un Canadien sur trois. L'accès sans fil numérique se situe à 66,1 %, ce qui représente un peu plus de 7,0 millions d'abonnés à la téléphonie mobile (Tableau explicatif 2, graphique 4). Cela fait contraste avec l'accès par fil, qui est presque totalement numérique. Toutefois, la part des abonnés au service mobile numérique a augmenté rapidement au

**Tableau explicatif 1. Infrastructure du RTPC - Accès par fil**

Lignes d'accès RTPC	1 <sup>er</sup> trimestre, 2002		
	Résidentiel	D'affaires	Total
<b>Lignes d'accès par fil (SCIAN 51331)</b>			
Lignes individuelles	12 538 396	2 975 207	15 513 603
Lignes multiples	71 025	1 267	72 292
ADB du RNIS	109	74 416	74 525
ADP du RNIS	...	31 386	31 386
Téléphones publics	...	167 205	167 205
Centrex	...	2 624 123	2 624 123
Lignes officielles	...	...	207 490
Autres	-	449 949	449 949
Estimation de couverture insuffisante	194 124	75 772	269 896
<b>Total - Lignes d'accès RTPC</b>	<b>12 803 654 (66,0 %)</b>	<b>6 606 815 (34,0 %)</b>	<b>19 410 469 (100,0 %)</b>
<b>Total - Équivalents de qualité téléphonique</b>	<b>12 803 763 (63,5 %)</b>	<b>7 371 723 (36,5 %)</b>	<b>20 175 486 (100,0 %)</b>

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 1<sup>er</sup> trimestre, 2002

**Graphique 4.**



Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications

**Tableau explicatif 2. Infrastructure du RTPC - Accès mobile**

Accès au RTPC	1 <sup>er</sup> trimestre, 2002
<b>Accès mobile (SCIAN 51332)</b>	
Numérique	7 237 520
Analogique	3 716 362
<b>Total - Accès mobile</b>	<b>10 953 882</b>

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 1<sup>er</sup> trimestre, 2002



cours des derniers trimestres.

La **télédensité** est une mesure de la pénétration des services de télécommunications pour une population donnée. Dans les secteurs des télécommunications par fil et sans fil, on a compté 64,7 et 35,1 voies d'accès (EQT) par 100 personnes, respectivement. La télédensité totale par 100 personnes a été de 99,8 au premier trimestre, une augmentation de 5,1 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier (Tableau explicatif 3).

Les **abonnements aux services de radiomessagerie** ont diminué au cours de l'an dernier, baisse qui est peut-être attribuable à la croissance marquée des services de télécommunications cellulaires, qui sont considérés comme un substitut de la radiomessagerie. Au premier trimestre, on comptait près de 1,7 million de radiomessagers en service, soit une diminution de 1,9 million d'abonnés par rapport au premier trimestre de 2001 (-9,6 %).

Le **trafic** interurbain, qui est assuré presque entièrement par les voies d'accès par fil, a atteint 13,1 milliards de minutes ce trimestre (graphique 6). Environ 7,2 % du total des minutes de service interurbain sont attribuables à des appels provenant de l'extérieur du Canada. La téléphonie mobile est principalement un outil de communication locale. Le nombre total de minutes facturées a augmenté de façon appréciable depuis le premier trimestre de 2001 (29,7 %), pour atteindre plus de 7,0 milliards.

Les lecteurs doivent prendre note que, dans la mesure du possible, les tableaux comprennent des estimations du sousdénombrement. Veuillez consulter la section « *Concepts et méthodologie* » pour plus de renseignements.

**Tableau explicatif 3. Infrastructure du RTPC - Total de l'accès**

Télédensité	
Total de voies d'accès au RTPC	30 364 351
Total de voies d'accès au RTPC (EQT)	31 129 368
Accès par fil (EQT) par 100 personnes	64,7
Accès sans fil (EQT) par 100 personnes	35,1
RTPC total (EQT) par 100 personnes	99,8

Source : Statistiques trimestrielles des télécommunications, 1<sup>er</sup> trimestre, 2002

**Secteurs des télécommunications  
(SCIAN 5133)**

**Tableaux sommaires**

**TABLEAU 1. Indicateurs d'exploitation sommaires, (SCIAN 5133), trimestriel, 2002**

	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
<b>Indicateurs financiers (000\$)</b>										
Revenus d'exploitation	7 934 890	1,1							7 934 890	1,1
Dépenses d'exploitation	6 601 661	(3,7)							6 601 661	(3,7)
Bénéfice d'exploitation	1 333 229	33,7							1 333 229	33,7
% des revenus d'exploitation	16,8	32,3							16,8	32,3
Dépenses en immobilisations <sup>1</sup>	1 303 962	(41,9)							1 303 962	(41,9)
<b>Emploi (personnes)</b>										
Plein temps	79 870	(3,3)							...	...
Temps partiel	<u>11 384</u>								...	...
Total	91 253								...	...
% de l'emploi industriel national <sup>2</sup>	0,718								...	...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	84 372								...	...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)</b>										
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 888								...	...
<b>Voies d'accès au RTPC (fixes et mobiles)</b>										
Total	30 364 351	6,4							...	...
Total - (équivalents de qualité téléphonique - EQT)	31 129 368	6,1							...	...
Télédensité (EQT par 100 habitants)	99,8	5,1							...	...

Les pourcentages étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement aux totaux.

<sup>1</sup> Comporte uniquement 51331 (télécommunications par fil) et 51332 (télécommunications sans fil).

<sup>2</sup> Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, du piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir la publication n° 72-002-XIB au catalogue.



**TABLEAU 2A. Indicateurs d'exploitation sommaires, premier trimestre, 2002**

Industries du SCIAN	51331	51332	51333, 4, 9	5133
milliers de dollars				
<b>Revenus d'exploitation</b>				
Revenus d'exploitation de télécommunications	4 824 052	1 610 707	..	..
Autres revenus d'exploitation <sup>1</sup>	899 820	81 107	..	..
Évaluation de couverture insuffisante	<u>81 002</u>	<u>35 951</u>	<u>402 251</u>	<u>519 204</u>
Total	5 804 874	1 727 765	402 251	7 934 890
% du SCIAN 5133	73,2	21,8	5,1	100,0
<b>Dépenses d'exploitation</b>				
Dépenses d'exploitation de télécommunications	4 353 742	1 370 733	..	..
Autres dépenses d'exploitation	244 484	107 134	..	..
Évaluation de couverture insuffisante	<u>70 851</u>	<u>26 464</u>	<u>428 253</u>	<u>525 568</u>
Total	4 669 077	1 504 331	428 253	6 601 661
% du SCIAN 5133	70,7	22,8	6,5	100,0
<b>Bénéfice d'exploitation</b>				
	<b>1 135 797</b>	<b>223 434</b>	<b>(26 002)</b>	<b>1 333 229</b>
% des revenus d'exploitation	19,6	12,9	(6,5)	16,8
<b>Revenus et dépenses hors exploitation (unités d'enquête seulement)</b>				
Revenus hors exploitation	81 574	1 111	..	..
Dépenses hors exploitation				
Frais d'intérêt	437 703	115 952	..	..
Autre	<u>36 549</u>	<u>113 764</u>	..	..
Total	474 252	229 716	..	..
<b>Revenu net avant impôt sur le revenu</b>				
	<b>743 119</b>	<b>(5 171)</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
BAIIDA <sup>2</sup>	2 126 034	569 152	..	..
<b>Dépenses en immobilisations</b>				
	<b>938 373</b>	<b>365 589</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
% des revenus d'exploitation	16,2	21,2	..	..
<b>Emploi (personnes)</b>				
Plein temps	65 456	11 351	3 063	79 870
Temps partiel	<u>9 240</u>	<u>1 953</u>	<u>190</u>	<u>11 384</u>
Total	74 696	13 304	3 253	91 253
% de l'emploi industriel national	0,587	0,105	0,026	0,718
Total des équivalents à plein temps (EPT)	69 326	11 870	3 177	84 963
<b>Coûts de la main-d'oeuvre</b>				
Plein temps	1 187 047	197 661	81 248	1 465 957
Temps partiel	<u>70 191</u>	<u>9 030</u>	<u>3 012</u>	<u>82 233</u>
Total	1 257 238	206 692	84 260	1 548 190
Coût moyen de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 541	69 654	..	72 888

<sup>1</sup> « Autre » comprend location d'équipement terminal; ventes de biens de télécommunications; services d'annuaire; accès de détail à Internet; services de réparation et d'entretien pour la clientèle.

<sup>2</sup> BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

**TABLEAU 3. Sommaire des indicateurs analytiques, SCIAN 51331, 51332, trimestriel, 2002**

Industries du SCIAN	51331				51332			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
<b>Données financières</b>								
Revenu d'exploitation par personne (\$)	186,14				55,40			
Bénéfice d'exploitation (% des revenus d'exploitation)	19,6				12,9			
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents) <sup>1</sup>	9,11				14,73			
Revenus moyens par minute de service local (cents)	...				16,78			
Dépenses en immobilisations par personne (\$)	30,09				11,72			
Dépenses en immobilisations (% des revenus d'exploitation)	16,2				21,2			
<b>Emploi/Main-d'oeuvre</b>								
Emploi sectoriel comme % de l'emploi industriel national <sup>2</sup>	0,587				0,105			
Revenu par employé à plein temps (EPT) (\$)	83 733				145 562			
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT) <sup>3</sup>	288				923			
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 541				69 654			
Coûts de la main-d'oeuvre en % des revenus d'exploitation	21,7				12,0			
<b>Télédensité (EQT)</b>								
Voies d'accès au RTPC par 100 habitants	64,7				35,1			
<b>Trafic<sup>1,4</sup></b>								
Minutes de service local par abonné	...				581			
Minutes de service local par personne	...				203			
Minutes de service interurbain par voie d'accès (EQT) <sup>3</sup>	668				66			
Minutes de service interurbain par personne	422				23			

<sup>1</sup> Les minutes de service interurbain comprennent les appels nationaux et internationaux ayant leur origine au Canada et les appels sans frais pour les entreprises de télécommunications par fil, et les minutes facturées pour les entreprises de télécommunications sans fil.

<sup>2</sup> Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs en agriculture, pêche et piégeage, des services privés aux ménages, des organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Pour en savoir davantage, voir le catalogue No. 72-002-XIF de Statistique Canada.

<sup>3</sup> N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

<sup>4</sup> Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.

**Entreprises de télécommunications par fil  
(SCIAN 51331)**

**Tableaux et diagrammes**

**TABLEAU 4. Revenus d'exploitation, SCIAN 51331, trimestriel, 2002**

Télécommunications par fil 51331)	(SCIAN	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
<b>Revenus d'exploitation de télécommunications</b>											
Services aux entreprises											
Contribution		91 668								91 668	
Interconnexion		426 833								426 833	
Location de circuits		39 753								39 753	
Autres		<u>139 697</u>								<u>139 697</u>	
Total		697 951	(4,9)							697 951	(4,9)
Services de transmission de la voix											
Appels locaux		1 698 750	(0,9)							1 698 750	(0,9)
Appels interurbains		1 111 728	(12,6)							1 111 728	(12,6)
Options de gestion		327 496	12,6							327 496	12,6
Connexion		<u>79 007</u>	(8,4)							<u>79 007</u>	(8,4)
Total		3 216 981	(4,4)							3 216 981	(4,4)
Services de données et à haute vitesse											
Commutation par paquets à bande étroite		235 477								235 477	
Commutation à haute vitesse <sup>1</sup>		<u>100 522</u>								<u>100 522</u>	
Total		335 999	(35,3)							335 999	(35,3)
Services non commutés (lignes privées)											
Bande étroite		290 219								290 219	
Haute vitesse		<u>45 870</u>								45 870	
Total		336 089	16,7							336 089	16,7
Autres services de télécommunications		<u>237 032</u>								<u>237 032</u>	
Total		4 824 052	(6,8)							4 824 052	(6,8)
<b>Autres revenus d'exploitation</b>											
Location d'équipement terminal		61 580								61 580	
Ventes de biens d'équipement de télécommunications		100 959								100 959	
Service d'annuaire		9 599								9 599	
Accès Internet au détail		320 212								320 212	
Autres services n.c.a.		<u>407 470</u>								<u>407 470</u>	
Total		899 820	29,8							899 820	29,8
Évaluation de couverture insuffisante		<u>81 002</u>	...							<u>81 002</u>	
<b>Total - Revenus d'exploitation</b>		<b>5 804 874</b>	<b>(2,5)</b>							<b>5 804 874</b>	<b>(2,5)</b>

<sup>1</sup> Services à commutation de circuit et à commutation par paquets à bande large.

**TABLEAU 5. Dépenses d'exploitation, SCIAN 51331, trimestriel, 2002**

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
<b>Dépenses d'exploitation de télécommunications</b>										
Services aux entreprises										
Contribution	179 657								179 657	
Interconnexion	553 700								553 700	
Location de circuits	180 146								180 146	
Autres	<u>251 755</u>								<u>251 755</u>	
Total	1 165 258	(1,9)							1 165 258	(1,9)
Dépenses de main-d'oeuvre	1 151 861	2,7							1 151 861	2,7
Dépréciation	990 237	(1,9)							990 237	(1,9)
Autres	<u>1 046 386</u>								<u>1 046 386</u>	
Total	4 353 742	(4,5)							4 353 742	(4,5)
<b>Autres dépenses d'exploitation</b>	244 484	21,7							244 484	21,7
Évaluation de couverture insuffisante	<u>70 851</u>	...							<u>70 851</u>	...
<b>Total - Dépenses d'exploitation</b>	<b>4 669 077</b>	<b>(3,4)</b>							<b>4 669 077</b>	<b>(3,4)</b>

**TABLEAU 6. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 51331, trimestriel, 2002**

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation	5 804 874	(2,5)							5 804 874	(2,5)
Dépenses d'exploitation	4 669 077	(3,4)							4 669 077	(3,4)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>1 135 797</b>	<b>1,4</b>							<b>1 135 797</b>	<b>1,4</b>
% des revenus d'exploitation	19,6	4,0							19,6	4,0
BAIIDA <sup>1</sup>	2 126 034	(0,2)							2 126 034	(0,2)
<b>Rendement des revenus<sup>2</sup> (\$)</b>										
Revenu d'exploitation par personne (\$)	186,14	(3,5)							186,14	(3,5)
Revenus des services de transmission de la voix par ligne RTPC <sup>3</sup>	163,31	(2,9)							163,31	(2,9)
Revenus locaux par ligne RTPC <sup>3</sup>	86,24	0,6							86,24	0,6
Revenus interurbains par ligne RTPC <sup>3</sup>	56,44	(11,3)							56,44	(11,3)
Revenus moyens par minute de service interurbain (cents)	9,11	(15,5)							9,11	(15,5)
Rapport des services de pointe <sup>4</sup> (%)	22,3	(11,9)							22,3	(11,9)

<sup>1</sup> BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.<sup>2</sup> Les calculs ne comprennent pas les estimations de couverture insuffisante, et le cas échéant se fondent sur le nombre de lignes RTPC ou l'équivalent de qualité téléphonique (EQT).<sup>3</sup> N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.<sup>4</sup> Rapport entre les revenus d'exploitation des nouveaux services et les services de télécommunications traditionnels (%).

**TABLEAU 7. Emploi et coût de la main-d'oeuvre , SCIAN 51331, trimestriel, 2002**

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
<b>Emploi (personnes)</b>										
Plein temps	65 456	(3,5)							...	...
Temps partiel	<u>9 240</u>	(6,7)							...	...
Total	74 696	(3,9)							...	...
% de l'emploi industriel national	0,587								...	...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	69 326	(4,6)							...	...
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)	83 733								...	...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre<sup>1</sup></b>										
Plein temps	1 187 047	5,3							1 187 047	5,3
Temps partiel	<u>70 191</u>	(13,5)							<u>70 191</u>	(13,5)
Total	1 257 238	4,0							1 257 238	4,0
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)	72 541	9,1							...	...

<sup>1</sup> Inclus dépenses en immobilisations pour la main-d'oeuvre.

**TABLEAU 8. Dépenses en immobilisations, SCIAN 51331, trimestriel, 2002**

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
<b>Dépenses en immobilisations</b>	938 373	(18,5)							938 373	(18,5)
% des revenus d'exploitation par personne (\$)	16,2	(16,4)							16,2	(16,4)
	30,09	(19,4)							30,09	(19,4)

**TABLEAU 9. Infrastructure de réseau, SCIAN 51331, trimestriel, 2002**

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
<b>Infrastructure de réseau (accès)</b>								
<b>Lignes d'accès RTPC</b>								
Lignes individuelles (comprend PBX)	15 513 603	(1,5)						
Lignes partagées	72 292	(15,6)						
RNIS ADB	74 525	(10,6)						
RNIS ADP	31 386	(5,7)						
Téléphones publics	167 205	(1,8)						
Centrex	2 624 123	4,4						
Lignes de téléphones officielles	207 490	...						
Autres (comprend mobiles et lignes à services interurbains planifiés)	449 949	(17,1)						
Évaluation de couverture insuffisante	269 896	...						
<b>Total</b>	<b>19 410 469</b>	<b>(0,2)</b>						
De résidence (%)	66,0							
D'affaires (%)	34,0							
<b>Total des équivalents de qualité téléphonique (EQT)</b>								
<b>téléphonique (EQT)</b>	<b>20 175 486</b>	<b>(0,4)</b>						
De résidence (%)	63,5							
D'affaires (%)	36,5							
RTPC (EQT) par 100 habitants	64,7	(1,4)						
Lignes d'accès résidentielles (EQT) par 100 ménages	107							
Lignes d'accès commerciales (EQT) par 100 membres du personnel <sup>1</sup>	57,9							
Voies d'accès au RTPC (EQT) par EPT <sup>2</sup>	288							
<b>Lignes d'accès non RTPC<sup>3</sup></b>								
Numériques	285 533							
Analogiques	25 665							
<b>Total</b>	<b>311 198</b>							

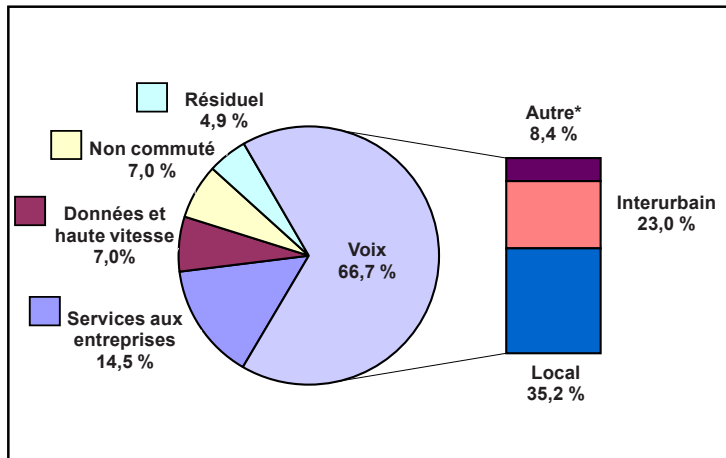
<sup>1</sup> Personnes employés dans l'industrie au niveau national selon les estimations de l'EEPH.<sup>2</sup> N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.<sup>3</sup> Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.



**TABLE 10. Trafic interurbain, SCIAN 51331, trimestriel, 2002**

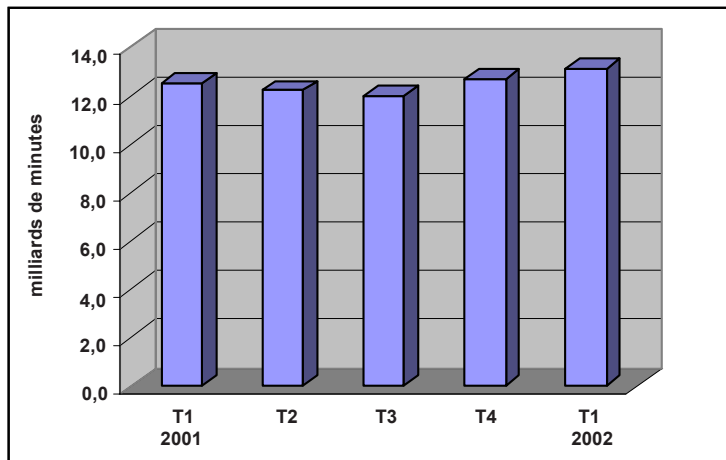
Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
<b>Trafic (milliers de minutes)<sup>1</sup></b>										
Interurbain										
Appels sortants	10 624 150								10 624 150	
Appels sans frais	1 577 139								1 577 139	
Appels entrant au Canada	<u>947 792</u>								<u>947 792</u>	
Total	13 149 081	5,4							13 149 081	5,4
<b>Rendement du trafic (minutes)<sup>1</sup></b>										
Interurbain										
<b>Appels sortants</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	539								539	
par personne	341								341	
<b>Appels sans frais</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	80								80	
par personne	51								51	
<b>Appels entrant au Canada</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	48								48	
par personne	30								30	
<b>Total</b>										
par lignes d'accès (EQT) <sup>2</sup>	668	7,1							668	7,1
par personne	422	4,5							422	4,5

<sup>1</sup> Les calculs ne comprennent pas les évaluations de couverture insuffisante.<sup>2</sup> N'inclut pas les lignes de téléphones officielles.

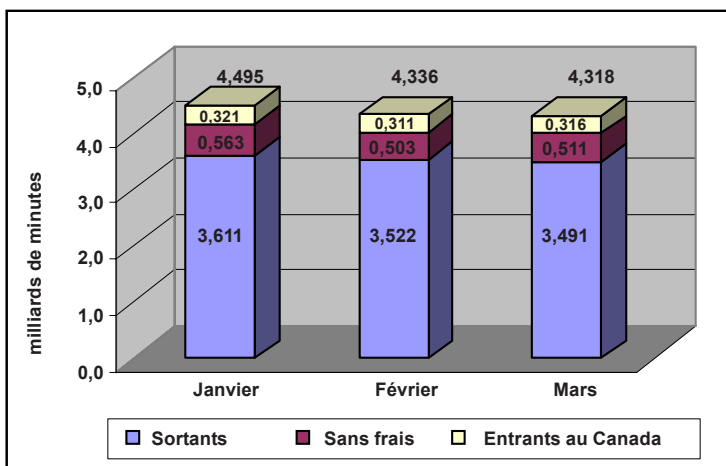


\* Options de gestion et frais de connexion.

**Graphique 5.**  
Part des revenus d'exploitation des télécommunications par fil  
(Revenus de 4,82 milliards de dollars)



**Graphique 6.**  
Trafic par fil - Nombre total de minutes de service interurbain  
(13,1 milliards)



**Graphique 7.**  
Minutes de service interurbain par mois des télécommunications par fil, premier trimestre, 2002  
Total des minutes des appels sortants 10,6 milliards  
Total des minutes sans frais 1,6 milliard  
Total des minutes des appels entrants au Canada 948 millions

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



**Entreprises de télécommunications sans fil  
(SCIAN 51332)**

**Tableaux et graphiques**

**TABLEAU 11. Revenus d'exploitation, SCIAN 51332, trimestriel , 2002**

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
<b>Revenus d'exploitation de télécommunications</b>										
Services aux entreprises de télécommunications	144 062								144 062	
Télécommunications locales										
Fixe (services récurrents)	729 586								729 586	
Temps d'antenne (services mesurés)	315 171								315 171	
Autres	<u>18 785</u>								<u>18 785</u>	
Total	1 063 542	14,6							1 063 542	14,6
Télécommunications interurbaines										
Temps d'antenne	105 693								105 693	
Autres	<u>0</u>								<u>0</u>	
Total	105 693	4,2							105 693	4,2
Radiomessagerie (téléavertisseurs)	43 317								43 317	
Services de dépêche (radiocommunications)	12 450								12 450	
Autres services de télécommunications	<u>241 643</u>								<u>241 643</u>	
Total	1 610 707	15,1							1 610 707	15,1
<b>Autres revenus d'exploitation</b>	81 107	15,8							81 107	15,8
Évaluation de couverture insuffisante	<u>35 951</u>	...							<u>35 951</u>	...
<b>Total - Revenus d'exploitation</b>	<b>1 727 765</b>	<b>15,2</b>							<b>1 727 765</b>	<b>15,2</b>

**TABLEAU 12. Dépenses d'exploitation, SCIAN 51332, trimestriel , 2002**

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
<b>Dépenses d'exploitation de télécommunications</b>										
Services aux entreprises de télécommunications	141 034								141 034	
Dépenses en main-d'oeuvre	200 591								200 591	
Dépréciation	345 718								345 718	
Autres dépenses de télécommunications	683 390								683 390	
Total	1 370 733	(6,1)							1 370 733	(6,1)
<b>Autres dépenses d'exploitation</b>	107 134	19,5							107 134	19,5
Évaluation de couverture insuffisante	26 464	...							26 464	...
<b>Total - Dépenses d'exploitation</b>	<b>1 504 331</b>	<b>(4,6)</b>							<b>1 504 331</b>	<b>(4,6)</b>

**TABLEAU 13. Indicateurs financiers et de performance, SCIAN 51332, trimestriel , 2002**

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
Revenus d'exploitation	1 727 765	15,2							1 727 765	15,2
Dépenses d'exploitation	1 504 331	(4,6)							1 504 331	(4,6)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>223 434</b>	<b>392,2</b>							<b>223 434</b>	<b>392,2</b>
% des revenus d'exploitation	12,9	353,7							12,9	353,7
BAIIDA <sup>1</sup>	569 152	78,7							569 152	78,7
<b>Rendement des revenus<sup>2</sup> (\$)</b>										
Revenus locaux par personne	55,40	14,0							55,40	14,0
Revenus locaux par abonné	97,51	(5,0)							97,51	(5,0)
Revenus moyens par minute de service local (cents)	16,78	(11,8)							16,78	(11,8)
Revenus interurbains par abonné	9,69	(13,6)							9,69	(13,6)
Revenus moyens par minute de service interurbain	14,73	(18,3)							14,73	(18,3)
Revenus de radiomessagerie par abonné	35,15	2,9							35,15	2,9

<sup>1</sup> BAIIDA - Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.<sup>2</sup> Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.

**TABLEAU 14. Emploi et coûts de la main-d'oeuvre, SCIAN 51332, trimestriel , 2002**

Télécommunications sans fil 51332)	(SCIAN	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
			02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
<b>Emploi (personnes)</b>											
Plein temps		11 351	(2,6)							...	...
Temps partiel		<u>1 953</u>	1,5							...	...
Total		13 304	(2,0)							...	...
% de l'emploi industriel national		0,105								...	...
Total (équivalents à plein temps - EPT)		11 870	(5,3)							...	...
Revenu (\$) par employé à plein temps (EPT)		145 562								...	...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)<sup>1</sup></b>											
Plein temps		197 661	11,0							197 661	11,0
Temps partiel		<u>9 030</u>	(32,6)							<u>9 030</u>	(32,6)
Total		206 692	8,0							206 692	8,0
Coûts moyens de la main-d'oeuvre (\$) par employé à plein temps (EPT) (annualisés)		69 654	14,0							...	...

<sup>1</sup> Inclus dépenses en immobilisation pour la main-d'oeuvre

**TABLEAU 15. Dépenses en immobilisations, SCIAN 51332, trimestriel , 2002**

Télécommunications sans fil 51332)	(SCIAN	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
		000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
<b>Dépenses en immobilisations</b>											
		365 589	(66,6)							365 589	(66,6)
% des revenus d'exploitation		21,2	(71,0)							21,2	(71,0)
par abonné (\$)		33,38	(72,3)							33,38	(72,3)
par personne (\$)		11,72	(66,9)							11,72	(66,9)



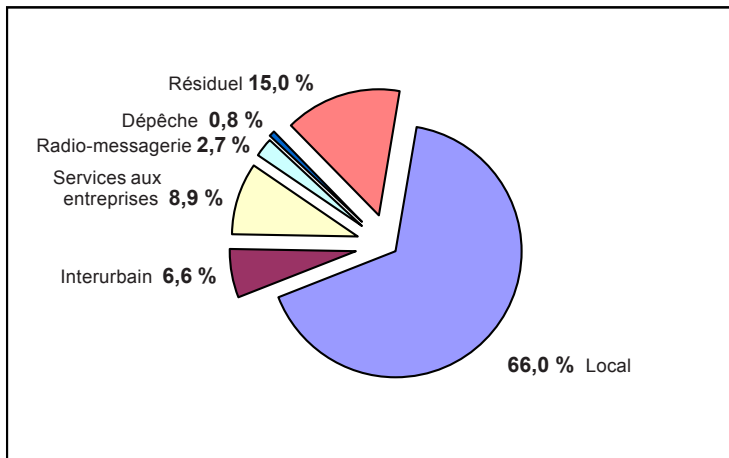
**TABLEAU 16. Infrastructure de réseau, SCIAN 51332, trimestriel, 2002**

Télécommunications par fil (SCIAN 51331)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre	
		02/01 %		02/01 %		02/01 %		02/01 %
<b>Infrastructure de réseau (accès)</b>								
<b>Abonnés à la téléphonie mobile</b>								
Numérique	7 237 520	42,8						
Analogique	<u>3 716 362</u>	(7,5)						
<b>Total - Téléphonie mobile</b>	<b>10 953 882</b>	<b>20,6</b>						
Pénétration de la téléphonie mobile								
par 100 habitants	35,1	19,4						
Voies d'accès au RTPC par employé à plein temps (EPT)								
	923							
<b>Abonnés à la radiomessagerie</b>								
Pénétration de la radiomessagerie par 100 habitants	1 687 176	(9,6)						
	5,4	(10,0)						

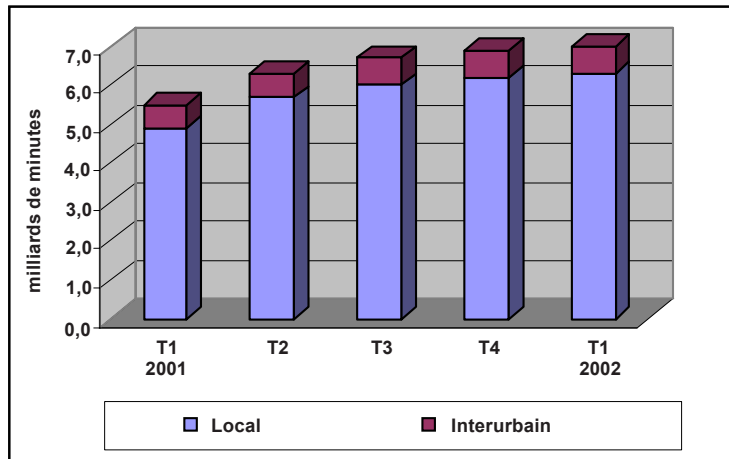
**TABLEAU 17. Trafic, SCIAN 51332, trimestriel, 2002**

Télécommunications sans fil (SCIAN 51332)	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Chiffres cumulés	
	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %	000\$	02/01 %
<b>Trafic (milliers de minutes)<sup>1</sup></b>										
Minutes facturées										
Locales	6 339 233								6 339 233	
Interurbains	<u>717 477</u>								<u>717 477</u>	
Total	7 056 710	29,7							7 056 710	29,7
<b>Trafic par abonné (minutes)<sup>1</sup></b>										
Minutes de service local par abonné	581	7,8							581	7,8
Minutes de service interurbain par abonné	66	6,5							66	6,5
Minutes facturées par abonné	647	7,5							647	7,5

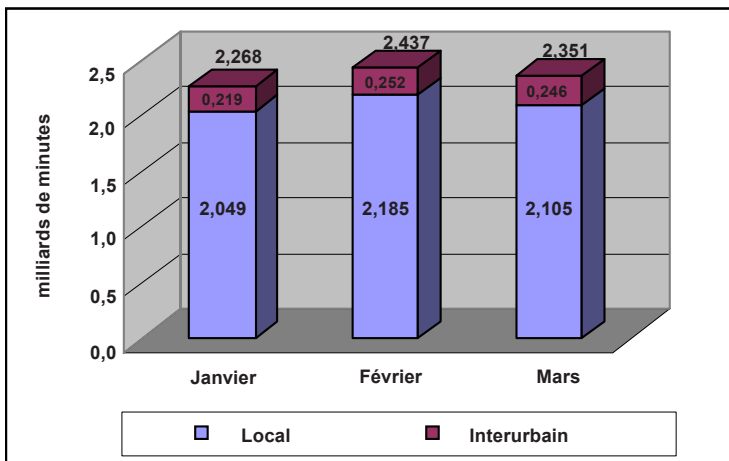
<sup>1</sup> Le calcul ne comprend pas l'évaluation de couverture insuffisante.



**Graphique 8.**  
Part des revenus d'exploitation des télécommunications sans fil  
(Revenus de 1,61 milliard de dollars)



**Graphique 9.**  
Trafic sans fil  
Nombre total de minutes facturées  
(7,0 milliards)



**Graphique 10.**  
Minutes facturées par mois, télécommunications sans fil, premier trimestre, 2002  
Le total des minutes facturées pour des services de télécommunications sans fil s'est chiffré un peu au-dessus du 7,0 milliards au premier trimestre, une augmentation de 29,7 % par rapport au premier trimestre de 2001. Il s'agissait surtout de minutes de service local (6,3 milliards)

**Revendeurs, télécommunications par satellite et autres services  
(SCIAN 51333, 51334, 51339)**

**Évaluation de couverture insuffisante**

**TABLEAU 18. Évaluation de couverture insuffisante, SCIAN 51333, 4, 9, trimestriel, 2002**

Revendeurs, Satellite et Autres télécommunications (SCIAN 51333, 51334, 51339)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Chiffres cumulés
<b>Indicateurs financiers (000\$)</b>					
Revenus d'exploitation	402 251				402 251
Dépenses d'exploitation	428 253				428 253
Bénéfice d'exploitation	(26 002)				(26 002)
% des revenus d'exploitation	(6,5)				(6,5)
<b>Emploi (personnes)</b>					
Plein-temps	3 063				...
Temps partiel	<u>190</u>				...
Total	3 253				...
% de l'emploi industriel national	0,026				...
Total (équivalents à plein temps - EPT)	3 177				...
<b>Coûts de la main-d'oeuvre (000\$)</b>					
Plein temps	81 248				81 248
Temps partiel	<u>3 012</u>				<u>3 012</u>
Total	84 260				84 260

**COMMENT COMMANDER ...**

Pour obtenir une publication, veuillez communiquer par téléphone au (613) 951-7277 ou par télécopieur (613) 951-1584 ou Internet : [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca). Vous pouvez aussi appeler sans frais au 1 800 267-6677 (Canada et États-Unis). Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation écrite pour une commande faite par téléphone.

## CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIE

### Objectifs de l'enquête

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications (SCIAN 5133) sert à mesurer le rendement financier du secteur, des aspects de l'infrastructure du réseau et des caractéristiques d'exploitation liées à l'emploi, aux dépenses en immobilisations et à l'intensité du trafic. L'enquête comporte des améliorations par rapport à l'enquête mensuelle qu'elle remplace : élargissement du champ d'observation de l'enquête de façon à englober les principaux fournisseurs parallèles de services de télécommunications par fil et l'industrie des télécommunications sans fil; production d'évaluations de couverture insuffisante des unités qui font partie du secteur, mais qui ne sont pas visées par l'enquête (revendeurs, satellites et petits fournisseurs de services par fil et sans fil); utilisation de concepts correspondant à l'enquête annuelle remaniée, lancée en 1997; réduction du fardeau de réponse imposé aux répondants qui avaient antérieurement présenté douze rapports par année.

### Couverture de l'enquête

L'enquête trimestrielle vise les grands établissements dont l'activité principale est la prestation de services de télécommunications et qui exploitent des installations de télécommunications (fournisseurs de services par fil et sans fil). L'enquête est menée auprès de 22 entreprises représentant toutes les provinces et les territoires. Elle n'est pas menée auprès d'entreprises qui fournissent des services de revente, des services par satellites et d'autres services n.c.a. Les estimations des activités de ces entreprises sont fondées sur les enquêtes annuelles.

### Classification industrielle

Les fournisseurs de services de télécommunications sont répartis dans les cinq classes des secteurs des télécommunications (par fil, sans fil, revendeurs, satellite et autres<sup>1</sup>) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Publié en 1998, le SCIAN est la nomenclature des activités économiques la plus récente. Il s'agit du système de classification de ce type le plus récent, élaboré conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les unités déclarantes sont classifiées selon leur activité principale et la technologie qu'elles utilisent principalement. Ce système permet une classification plus précise des industries que l'ancienne Classification type des industries (CTI) de 1980. Pour plus de renseignements au sujet du SCIAN et de la concordance entre ce dernier et la CTI à tous les niveaux de la classification, veuillez consulter la publication 12-501-XPF de Statistique Canada, numéro 97001.

### Méthodologie

L'enquête trimestrielle permet de recueillir des données auprès des plus grandes entreprises rangées dans les classes 51331 (Télécommunications par fil) et 51332 (Télécommunications sans fil) du SCIAN; ces données couvrent environ 99,0 % des revenus de ces secteurs et 92,5 % des revenus de l'ensemble du secteur des télécommunications (SCIAN 5133) (voir le tableau A). L'enquête annuelle, un recensement des fournisseurs de services de télécommunications, sert à produire des évaluations de couverture insuffisante pour les unités non visées par l'enquête trimestrielle, de façon que l'on puisse estimer l'activité totale du secteur. Les classes

<sup>1</sup> SCIAN 51331

*Le secteur des télécommunications par fil comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission permettant d'assurer des communications directes par le biais de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences ou par une combinaison de lignes terrestres, de liaisons hyperfréquences et de liaisons par satellite.*

SCIAN 51332

*Le secteur des télécommunications sans fil comprend les établissements dont l'activité est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission servant à assurer des communications directes par le biais des ondes, y compris les services de téléphonie cellulaire, les services de communications personnelles, les services de radiocommunications mobiles spécialisés (SRMS) et les services de messagerie (radiomessagerie).*

SCIAN 51333

*Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur dont l'activité principale est l'achat d'accès et de capacités de réseau auprès de propriétaires et d'exploitants de réseaux de télécommunications et la revente de services de télécommunications à leurs clients.*

SCIAN 51334

*Le secteur des télécommunications par satellite comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à entretenir des installations de télécommunications par satellite fixes et mobiles servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunications par satellite.*

SCIAN 51339

*« Autres » inclut les secteurs fournissant des services de télécommunications non énumérés ci-dessus (p. ex., télémesure, repérage des satellites, exploitation de stations radar).*

51333, 51334 et 51339 du SCIAN qui se rapportent aux télécommunications ne sont pas visées par l'enquête parce que les établissements qui les composent sont généralement plus petits; les quelques grands établissements recensés tendent à dominer ces classes, et leur inclusion dans l'enquête poserait des problèmes de divulgation.

Les variables qui peuvent faire l'objet de variations considérables d'une période à l'autre, comme les dépenses en immobilisations ainsi que les revenus et les dépenses hors exploitation, n'ont pas été estimées pour les unités non visées par l'enquête. En outre, plus l'établissement est petit, moins ces activités tendent à être importantes (phénomène typique pour les secteurs non visés par l'enquête), de sorte que les valeurs de l'enquête pour ces variables constituent de bonnes estimations du total des données agrégées du secteur.

Les taux de couverture pour l'enquête trimestrielle de 2002 sont calculés en déterminant la part de l'activité totale du secteur qui est attribuable aux répondants de l'enquête trimestrielle en cours, en fonction des données annuelles les plus récentes (1999), et compte tenu des rachats, des fusions et des regroupements depuis 1999, ces taux étant appliqués aux données trimestrielles courantes. Le tableau ci-dessous indique les taux de couverture établis en fonction des revenus d'exploitation pour chacune des classes du SCIAN. Le taux de couverture insuffisante est simplement la différence entre le taux de couverture et 100 %. Les taux de couverture insuffisante pour d'autres variables sont similaires aux taux présentés ici.

**Tableau A - Taux de couverture pour les revenus d'exploitation**

SCIAN	Couverture (%)	Couverture insuffisante (%)	Total (%)
51331	98,6	1,4	100,0
51332	99,0	1,0	100,0
51333,4,9	-	100,0	100,0
5133	92,5	7,5	100,0

Les évaluations de couverture insuffisante des lignes d'accès ne sont pas redressées d'un trimestre à l'autre, parce qu'on ne s'attend pas à ce que la croissance observée pour les unités visées par l'enquête (grands établissements, existants et nouveaux) corresponde à celle des unités non visées par l'enquête (petits

fournisseurs de services, souvent en milieu rural). L'évaluation de couverture insuffisante reflète simplement le nombre de lignes d'accès des unités non visées par l'enquête pour les données annuelles les plus récentes dont on dispose. La couverture insuffisante des abonnés à la téléphonie mobile n'est pas redressé d'un trimestre à l'autre, non pas parce que l'on estime que les unités hors du champ de l'enquête sont statiques, mais parce que ces unités représentent une part tellement faible de l'industrie que toute variation associée à celles-ci serait négligeable.

Lors du traitement des données annuelles de 2000 (automne 2002), les estimations trimestrielles de 2000 seront corrigées de façon à refléter les totaux définitifs de 2000. Une fois mises à jour en fonction des données annuelles, les séries chronologiques trimestrielles seront donc directement comparables aux séries annuelles publiées. Les hypothèses servant au calcul des taux trimestriels de couverture insuffisante ont été révisées puisque les données annuelles de 1999 ont été traitées, et seront publiées dans un communiqué futur.

#### Qualité des données et limites de celles-ci

Lorsque Statistique Canada reçoit les questionnaires trimestriels dûment remplis, ceux-ci sont comparés aux questionnaires antérieurs, afin de vérifier la cohérence des réponses. Toutes les occurrences inhabituelles donnent lieu à une demande de confirmation et de précision auprès des répondants concernés. Les données sont presque toujours des chiffres réels, mais lorsque les circonstances l'exigent, on utilise les meilleures estimations obtenues des répondants ou calculées par Statistique Canada à la lumière des enregistrements antérieurs du répondant et des tendances actuelles de l'industrie.

L'enquête trimestrielle sur les fournisseurs de services de télécommunications n'est pas une enquête sur échantillon, ce qui permet d'éviter les erreurs dues à l'échantillonnage. Il se peut toutefois que des erreurs non dues à l'échantillonnage se produisent. Il existe quatre sources possibles d'erreurs non dues à l'échantillonnage pour une enquête donnée : erreur de couverture, erreur de réponse, erreur due à la non-réponse et erreur de traitement. Contrairement aux erreurs dues à l'échantillonnage, les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas faciles à quantifier. Les *erreurs de couverture* découlent d'une représentation inappropriée de la population visée. Elles peuvent survenir au moment de la sélection de la population visée par l'enquête, ou encore de la collecte et du traitement des données. Il n'existe pas d'exemples d'erreur significative de couverture dans l'Enquête trimestrielle de 2002 sur les télécommunications.

L'*erreur de réponse* peut être attribuable à de nombreux facteurs, y compris une mauvaise conception du questionnaire, une mauvaise interprétation des questions par les intervieweurs ou les répondants, ou encore des données erronées déclarées par le répondant. Des changements fréquents touchant le personnel des entreprises peuvent aussi entraîner des erreurs de réponse. L'enquête trimestrielle comporte plusieurs éléments qui aident les répondants à remplir le questionnaire, y compris des vérifications logiques et de cohérence et un glossaire des termes et concepts. Les réponses sont comparées d'un trimestre à l'autre, et tout écart significatif fait l'objet d'une vérification de la part des analystes, afin d'assurer la précision. Toutefois, même avec ces vérifications, la précision des données dépend de la volonté des répondants de consulter leurs dossiers.

L'*erreur due à la non-réponse* se produit lorsque tous les répondants potentiels ne collaborent pas pleinement. Cela n'a jamais posé de problème avec l'enquête trimestrielle. Des *erreurs de traitement* peuvent aussi se produire au moment du codage, de l'entrée, de la vérification et de la totalisation des données. Dans le cadre de la présente enquête, des procédures d'assurance de la qualité ont été utilisées au cours du traitement des données, conformément aux indications figurant ci-dessus, afin de réduire ces erreurs au minimum.

## Révisions

Des révisions sont nécessaires lorsque de nouvelles données plus complètes deviennent disponibles. De par la nature du secteur des télécommunications, les répondants communiquent souvent avec Statistique Canada pour mettre à jour leurs données ou signaler des erreurs dans les données déclarées antérieurement. Des révisions sont effectuées chaque trimestre pour rendre compte des changements ou des corrections touchant les données. On devrait toujours consulter la version la plus récente des données trimestrielles sur les télécommunications pour obtenir les données les plus précises possible.

Les lecteurs doivent prendre note que certaines révisions ont été apportées afin de tenir compte des nouveaux guides comptables et pratiques de ce secteur d'activité, ainsi que des fusions et des regroupements d'entreprises. Certains changements qui ont touché les lignes d'accès au RTPC découlent de l'inclusion de lignes téléphoniques officielles qui ne faisaient pas partie de la collecte auparavant. Les lignes téléphoniques officielles sont comprises dans les mesures de la télédensité, mais elles ne font pas partie des mesures du rendement, comme le nombre de lignes d'accès par employé ou les revenus par ligne d'accès au RTPC.

Pour des renseignements supplémentaires ou de l'information au sujet du contenu, des méthodes ou de la qualité des données, veuillez communiquer avec Heidi Ertl (613) 951-1891 ou Jo Anne Lambert (613) 951-6673, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique.

### Normes de service à la clientèle

*Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.*

### Note de reconnaissance

*Le succès du système de statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

*Le développement du Programme d'infrastructure des télécommunications de Statistique Canada a bénéficié d'avis et support financiers du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, Industrie Canada.*



PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À  
**[www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)**



## GLOSSAIRE DES TERMES

**Abonné.** Client du service de télécommunication avec ou sans fil ayant un seul accès au réseau téléphonique public commuté (RTPC). (*Subscriber*)

**Accès à large bande.** Liaisons bidirectionnelles à haut débit entre les réseaux de l'utilisateur final et du fournisseur (par exemple centraux) telles que les systèmes hybrides fibre optique-câble coaxial, fibre optique jusqu'au trottoir et fibre jusqu'au domicile pour les abonnés du service de résidence, fonctions dont la vitesse dans au moins une des directions est supérieure à 1,544 Mbit/s. (*Broadband access*).

**Appels ou messages de départ en provenance du Canada.** Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance et à destination du Canada, des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis). (*Calls/ messages, outbound*)

**Appels ou messages d'arrivée internationaux à destination du Canada.** Appels téléphoniques ou messages interurbains en provenance des États-Unis ou d'un pays d'outre-mer (pays étrangers autres que les États-Unis) et à destination du Canada. (*Calls/ messages, International incoming*)

**Autres accès (Réseau téléphonique public commuté).** Lignes d'accès par fin non précisées ci-dessus, par exemple, les lignes WATS, les lignes d'accès mobiles (n'inclus pas les abonnés à la téléphonie mobile). (*PSTN, Other access lines*)

**Autres fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI).** Les compagnies non titulaires (ou entrants) possédant ou non leurs équipements (revendeurs) afin d'offrir les services de télécommunications interurbains. (*Alternative providers of long distance services*).

**Autres services de télécommunication.** Établissements dont l'activité principale consiste à assurer des services de télécommunications spécialisés tels que le repérage par satellites, la télémessure et l'exploitation de station radar. Comprend également les établissements dont l'activité principale est de fournir des stations terminales de satellites et des installations connexes reliées à un ou à plusieurs systèmes terrestres et pouvant transmettre à des systèmes de satellites et recevoir des transmissions de ces systèmes. (*Telecommunication, other*)

**Avantages sociaux.** Cotisations de l'employeur versées aux régimes de pension, aux régimes d'assurance-maladie et autres régimes d'aide sociale, à l'assurance-emploi, au

Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et à l'indemnisation des travailleurs. Ne sont pas inclus les avantages non imposables offerts par un employeur comme les cotisations à un régime de soins médicaux privé, les équipements récréatifs, les dépenses de déménagement et certains services de consultation pour les employés. Font partie des **coûts de la main-d'œuvre**. (*Fringe benefits*)

**Bande étroite (SCP).** Un système de télécommunication dans la bande de fréquence de 900 MHz offrant des services de radiomessagerie unidirectionnelle ou bidirectionnelle. Ce service fait appel à la technologie de transmission numérique sur des radiocanaux de 50 KHz (kilohertz) ou moins. (*Narrowband PCS*)

**Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA).** Pour la présente enquête, BAIIDA est la somme du bénéfice d'exploitation et de la dépréciation. (*Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA)*)

**Bénéfice d'exploitation.** Total des revenus d'exploitation moins le total des dépenses d'exploitation. (*Operating profit*)

**Cellulaire de télécommunications.** Un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz (megahertz) offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les télécommunications cellulaires peuvent s'effectuer au moyen de systèmes soit analogiques soit numériques dans le cadre d'une architecture de réseau multicellulaire. (*Cellular telecommunications*)

**Circuit.** Une installation constituée des équipements et des appareils nécessaires pour former une voie convenable pour la transmission de communications téléphoniques, textuelles, audio, vidéo ou de données entre des téléphones et d'autres équipements de télécommunications. (*Circuit*)

**Commutation par paquets.** Communications de la voie, de données ou de vidéo transmises et reçues en paquets de longueur fixe ou variable et pour lesquelles des adresses permettent l'acheminement des paquets à l'aide de circuits non réservés. Chaque paquet est adressé et numéroté afin de l'acheminer à sa bonne destination et réassembler dans le bon ordre. Ces paquets peuvent être acheminés via différentes routes selon la disponibilité au moment de l'envoi afin de maximiser l'efficacité opérationnelle du réseau. (*Packet switched telecommunications*)

**Connexion.** Service offert aux abonnés pour la connexion ou la reconnexion au RTPC. Ceci n'inclut pas le câblage des locaux. (*Connection*)

**Contribution.** Paiements (à la minute ou par circuit) provenant des revenus de télécommunications interurbaines internationales et nationales au titre du moins perçu en revenu pour la prestation des services locaux ou d'accès. (*Contribution*)

**Coûts moyens de la main-d'œuvre par employé à plein temps ou l'équivalent (annualisés).** Total des coûts de la main-d'œuvre du secteur (salaires, traitements et avantages sociaux versés à des employés à plein temps et à temps partiel) divisé par le nombre d'employés à plein temps ou l'équivalent. Il s'agit d'un calcul de la moyenne mobile, les données du trimestre précédent étant incluses dans le calcul du trimestre en cours, puis rajustées pour donner une estimation annuelle. L'estimation du premier trimestre est multipliée par deux, celle du deuxième trimestre étant calculée comme la somme des coûts de la main-d'œuvre pour les deux premiers trimestres divisée par le nombre moyen d'employés à plein temps ou l'équivalent pour les deux trimestres, le résultat étant multiplié par deux, et ainsi de suite. (*Average labour costs per FTE employee (annualized)*)

**Coûts de la main-d'œuvre.** Rémunération totale payée aux employés avant les déductions (l'équivalent du revenu d'emploi imposable déclaré à la cellule 14 de la déclaration T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada). Ce montant comprend les paiements pour les heures régulières, les heures supplémentaires, les congés payés, les allocations et avantages imposables, les gratifications, les jetons de présence, les congés de vacances et des paiements spéciaux comme les bonifications, les commissions, les paiements de salaires accumulés et rétroactifs, les paiements de cessation d'emploi ou les indemnités de départ, les rajustements de vie chère et les retraits des propriétaires actifs. Sont inclus également les avantages sociaux (voir **Avantages sociaux**). À noter que les coûts de la main-d'œuvre déclarés comme faisant partie des dépenses d'exploitation peuvent différer du total des coûts de la main-d'œuvre déclarés ailleurs, puisque ces derniers peuvent inclure les coûts capitalisés de la main-d'œuvre. (*Labour costs*)

**Dépenses en immobilisations par abonné.** Montant en dollars des dépenses en immobilisations sans fil pour chaque abonné au service sans fil. (*Capital expenditures per subscriber*)

**Emploi industriel national.** Total de l'emploi national tiré de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada. La population cible est constituée de tous les employeurs canadiens, exception faite pour ceux des secteurs de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, des services privés aux ménages, des

organismes religieux et du personnel militaire des services de la défense. Ce chiffre ne comprend pas le travail indépendant. Pour en savoir davantage, voir le n° 72-002-X1B au catalogue de Statistique Canada. (*National industrial employment*)

**Employés.** Toutes personnes rétribuées pour services rendus ou des absences payées et pour lesquelles l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Elles comprennent les salariés à plein temps (30 heures et plus par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine pour des travaux effectués ou pour des absences payées) ainsi que les propriétaires actifs, les administrateurs, les associés et les autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation. Sont exclus les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en corporation, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada et les employés occasionnels pour lesquels l'employeur n'est pas tenu de remplir de formulaire T-4. (*Employees*)

**Employés à plein temps ou l'équivalent.** Emplois à plein temps et emplois à temps partiel convertis en équivalents temps plein (ETP). Pour la présente enquête, on divise le total des coûts de la main-d'œuvre à temps partiel par le traitement moyen à plein temps (coûts de la main-d'œuvre à plein temps divisés par le nombre d'emplois à plein temps). (*Full-time equivalent (FTE) employees*)

**Équipement de commutation.** Commutateurs numériques et analogiques et logiciels correspondants utilisés pour diriger les communications du réseau téléphonique public commuté (RTPC). Inclure les commutateurs privés (PBX) utilisés comme des commutateurs publics et exclure les ordinateurs personnels utilisés comme commutateurs. (*Switching equipment*)

**Équipements de terminal.** Équipements utilisés pour son usage propre et faisant partie de leurs installations, par exemple, des commutateurs privés (PBX) non utilisés pour la commutation publique, des postes téléphoniques, des routeurs, des modems chez les abonnés des installations d'intercommunication, etc. (*Terminal equipment*)

**Équivalents qualité téléphonique (équivalents « canal B »)** Nombre de lignes de qualité téléphonique offrant la même largeur de bande ou l'équivalent que la ligne en question. Les lignes ADB du RNIS (largeur de bande = 144 kbps) sont l'équivalent de 2 lignes de qualité téléphonique, tandis que les lignes ADP du RNIS (largeur de bande = 1,544 Mbps) sont l'équivalent de 23 lignes de qualité téléphonique. (*Voice-grade equivalents ('B channel' equivalents)*)

**Établissement.** Réseau téléphonique constituant une unité d'exploitation en mesure de déclarer les éléments de base de la statistique du téléphone tel que : revenus et nombre de lignes téléphoniques en service. (*Establishment*)

**Fournisseurs de télécommunications exploitant leurs propres installations.** Un fournisseur de services de télécommunications exploitant ses propres installations s'il est propriétaire ou exploitant d'un réseau (de transmission par fil, par câble, de radiotransmission, de transmission optique ou par un autre système électromagnétique ou encore de transmission par un système technique semblable) pour effectuer le transfert de données (signes, signaux, documents, images, sons ou information de quelque nature) entre des points de raccordement. (*Facilities-based operator*)

**Interconnexion.** Prestation de services et d'installations au delà du point d'interconnexion (tels que la commutation et le regroupement du tarif) dans le but de raccorder le trafic pour le compte d'un fournisseur de services de télécommunications de départ. L'interconnexion se produit entre des fournisseurs de services locaux (FSL) et des fournisseurs de services intercirconscriptions (AFSI), de FSL et des fournisseurs de services sans fil, ainsi qu'entre des fournisseurs de services nationaux et étrangers. (*Interconnection*)

**Large bande.** Télécommunications utilisant une largeur de bande de plus de 64 kbps et jusqu'à 1,544 Mbps. Une voie de télécommunication à deux sens avec une vitesse, dans au moins une direction, correspondant au critère ci-dessus. (*Wideband*)

**Ligne d'accès Centrex (Réseau téléphonique public commuté).** Service téléphonique d'affaires offert par un fournisseur de services qui offre la sélection directe à l'arrivée aux postes d'un abonné, le transfert des appels d'arrivée d'un poste à un autre et l'identification des téléphones supplémentaires aux fins de la facturation des appels interurbains. Le Centrex utilise l'équipement de commutation installé habituellement chez le fournisseur de services. (*PSTN, Centrex access lines*)

**Ligne d'accès individuelle, RTPC.** Ligne d'abonné aménagée pour desservir un téléphone principal. Cela comprend les commutateurs privés pour les entreprises qui ont des voies d'accès spécialisées correspondantes dans leur équipement pour centrales téléphoniques. (*PSTN, individual access lines*)

**Lignes non reliés au RTPC.** Lignes de télécommunications non reliées au RTPC, par exemple, les services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, les réseaux téléphoniques et de données privés

reliant plusieurs emplacements et les liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. Lignes analogiques (voix, sous-fréquence vocale), par exemple, pour la surveillance d'alarme, le contrôle de trafic, les terminaux point de vente, etc. (*Non-PSTN lines*)

**Messagerie.** Un service de télécommunications interactif offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger de l'information grâce à des fonctions de stockage et d'acheminement de courrier électronique ou de traitement de messages, comme l'appel de personnes ou de SCP sur bande étroite. Les services de répondeur automatique ne sont pas inclus dans cette catégorie. (*Messaging*)

**Minutes de conversation.** Correspond au nombre de minutes d'utilisation des commutateurs, des circuits, des lignes et des groupes de lignes du répondant ou, dans le cas des refactureurs, le temps réel de conversation de leur abonnés aux fins d'appels et de messagerie. Tout autre type de facturation doit être converti en minutes de conversation et déclaré en conséquence. (*Conversation minutes*)

**Options de gestion.** Applications logicielles et de base de données spécialisées reliées à des réseaux de télécommunications, telles que les fonctions appel en attente, renvoi automatique, identification du demandeur, conférence à trois, composition abrégée, etc.; services de gestion des appels: afficheur, rappel du demandeur, filtrage d'appels, blocage d'appels, rappel automatique, etc.; et services de télémessagerie: TéléRéponse, TéléRéponse-option multi-usagers, messagerie vocale, menus vocaux, etc. Ces fonctions sont habituellement facturées à l'utilisation ou selon des frais mensuels fixes. Options de gestion sont également appelées services locaux optionnels ou améliorés. (*Calling Features*)

**Partagés (Réseau téléphonique public commuté).** Lignes d'abonnés aménagées pour desservir deux téléphones principaux ou plus (par exemple, les lignes résidentielles à plusieurs abonnés). (*PSTN, Party access line*)

**Qualité téléphonique.** Une ligne d'accès de qualité téléphonique sert à la transmission de la voix ou de données à 64 kbps. Elle sert également à la transmission des communications dans la gamme des audiofréquences entre 300 et 3 000 Hz, typiquement celle de la voix humaine. (*Voice-grade*)

**Radiomessagerie.** Système de télécommunication unidirectionnel offrant la possibilité d'émettre des signaux ou de transfert d'information au moyen de dispositifs à tonalité, à tonalité et à voix, tactiles ou à lecture optique. On peut faire appel à la technologie soit analogique soit numérique. (*Paging*)

**Rapport des services de pointe.** Rapport entre les revenus d'exploitation provenant de services de télécommunications améliorés à l'aide de logiciels (options de gestion), de services pouvant accueillir Internet et les services de communications à commutation par paquets, ainsi que d'autres applications à haute vitesse (services commutés et non commutés à haute vitesse) et la téléphonie traditionnelle (connexions locales et interurbaines et services non commutés à bande étroite). (*Advanced services ratio*)

**Réseau numérique à intégration de services (RNIS).** Ligne numérique à haute capacité équivalente à 2 canaux à accès de débit de base ou à 23 canaux à accès de débit primaire. Malgré sa grande capacité, cette ligne compte pour une ligne simple. (*ISDN*)

**ADB (Accès à débit de base).** Service qui offre deux canaux B à 64 kbits/s et un canal D à 16 kbits/s au moyen d'une ligne à paire torsadées standard. Les canaux à 64 kbits/s sont capables de transmettre la voix ou des données simultanément tandis que le canal D transmet des messages de contrôle d'appel et des données par paquets à 9,6 kbits/s. (*BRA*)

**ADP (Accès à débit primaire).** Service numérique à quatre fils qui divise un circuit T1 ordinaire de 1,544 Mbit/s en 23 canaux B à 64 kbit/s et un canal D à 64 kbit/s. Les canaux B transmettent la voix et des données à un débit de 64 kbit/s tandis que le canal D transmet la signalisation hors bande pour une liaison à débit primaire ou plus. (*PRA*)

**Réseau téléphonique public commuté (RTPC).** Le RTPC est défini comme le réseau téléphonique commuté mondial (services de commutations, de circuits, de transmission et d'accès), ou une partie de ce réseau, utilisé pour établir les communications téléphoniques (voix) et non téléphoniques (courrier, son, images ou données) transmises au moyen d'une voie établie initialement au moyen de signaux téléphoniques et de circuits téléphoniques interurbains commutés ordinaires. (*Public switched telephone network (PSTN)*)

**Revenus d'exploitation par personne.** Revenus d'exploitation du secteur par personne basés sur l'estimation trimestrielle de la population. (*Operating revenue per capita*)

**Revenus de radiomessagerie par abonné.** Revenus de radiomessagerie par abonné au service de radiomessagerie (l'estimation du sous-dénombrement n'est pas incluse). (*Paging revenue per subscriber*)

**Revenu moyen par minute de service interurbain.** Revenus d'exploitation interurbains divisés par le nombre de minutes de service interurbain sortant (y compris les appels sans frais). (*Average revenue per long distance minute*)

**Revenu net avant impôt.** L'écart entre les revenus totaux (revenus d'exploitation et revenus hors exploitation) et les dépenses totales (dépenses d'exploitation et dépenses hors exploitation). (*Net income before taxes*)

**Revenu par employé à plein temps ou l'équivalent.** Total des revenus d'exploitation par employé à plein temps ou l'équivalent. (*Revenue per FTE employee*)

**Revendeur.** Un fournisseur de services de télécommunications est un revendeur lorsque son activité principale consiste à faire l'acquisition de l'accès au réseau auprès de propriétaires ou d'exploitants de réseaux de télécommunications et à revendre des services de télécommunications à leurs clients. Les revendeurs peuvent être propriétaires de certaines installations réseaux telles que l'équipement ou les appareils de commutation afin de manipuler et de contrôler les données mais non d'exploiter ou de maintenir un réseau complet. (*Reseller*)

**Sans fil fixe.** Utilisation de fréquence radio pour des services de télécommunications à partir d'un emplacement fixe. Cette classification sert à la déclaration de services offrant l'accès local sans fil au RTPC sur radiofréquences et diffusant à partir d'un emplacement fixe. Le sans fil fixe fait appel à la technologie de transmission soit numérique soit analogique. (*Fixed wireless*)

**Satellite (Fixe).** Télécommunications par satellite via des stations terrestres fixes. (*Satellite, fixed*)

**Satellite (Mobile).** Télécommunications par satellite via des stations terrestres mobiles. (*Satellite, mobile*)

**Services aux entreprises de télécommunications.** Services offerts à d'autres fournisseurs de télécommunications (entreprises de télécommunications ou revendeurs). Ceci inclut d'autres services offerts à des fournisseurs de services de télécommunications tels que la co-implantation, l'accès aux structures de soutènement, l'accès aux bases de données, la récupération des frais de démarrage, d'autres éléments dégroupés associés au renvoi d'une tonalité, etc. (*Carrier services*)

**Services d'accès au réseau.** Un service d'accès au réseau fournit, aux fins de transmission, le raccordement principal à un privé, abstraction faite des caractéristiques physiques de la liaison. Ceci comprend les circuits individuels et les circuits de lignes à plusieurs abonnés, les lignes raccordant les installations de la compagnie aux dispositifs de commutation installés chez les clients, les postes de radiocommunication autorisés, les principaux raccordements, et les circuits spéciaux. (*Network access services*)



**SCP.** Les services de communications personnelles (SCP) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 1900 MHz offrant l'accès mobile au réseau téléphonique public commuté (RTPC). Les SCP font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Personal communications services (PCS)*)

**Services de dépêche.** Services non commutés offerts par les détenteurs de licences d'entreprises de radiocommunications afin de fournir des services de dépêche et de communications (par exemple, services de dépêche pour les taxis ou le personnel sur le terrain, service mobile de transmission des données pour les services de police, etc.). (*Dispatch services*)

**Services de transmission de la voix.** Services associés généralement à la transmission de la voix, aux communications à bande étroite ou de qualité téléphonique, y compris la téléphonie vocale, les télécopies et l'accès au RTPC. (*Voice services*)

**Services de données et à haute vitesse.** Tout service à large bande (supérieur à 64 kbps), de même que les services de commutation par paquets à bande étroite. Les services Internet de gros ne sont pas déclarés séparément, mais sont compris ici. (*Data and high speed services*)

**Services Internet de détail.** La valeur déclarée dans les rapports trimestriels représente une faible partie seulement des services Internet de détail au Canada, puisque la plupart des entreprises de télécommunications comportent des filiales ou des divisions opérationnelles distinctes (FSI - fournisseurs de services Internet), qui ne sont pas considérées comme relevant du secteur des télécommunications dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). (*Retail Internet services*)

**Services interurbains planifiés (WATS).** Services qui permet à l'abonné de communiquer directement avec certaines circonscriptions éloignées, à des heures déterminées et moyennant un tarif forfaitaire. (*Wide area telephone services (WATS)*)

**SRMS.** Services de radiocommunications mobiles spécialisées (SRMS) représentent un système de télécommunication dans la bande de radiofréquences de 800 MHz offrant des services de répartition mobiles et l'accès mobile au RTPC. Les SRMS font appel à la technologie de transmission numérique et à une architecture de réseau multicellulaire. (*Enhanced Specialized Mobile Radio (ESMR)*)

**Service sans fil à large bande.** Un système de télécommunication multipoint utilisant les canaux de fréquences radio d'au moins 50kHz afin d'offrir la transmission et/ou la réception d'information telle que les multimédia, les données, les vidéos. On utilise soit la technologie de transmission numérique ou analogique. (*Wireless Broadband Services*)

**Télécommunications.** Toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, de messages écrits, d'images, de son, ou de renseignements de toute nature, par fil, par radio ou par d'autres procédés visuels ou électromagnétiques. (*Telecommunications*)

**Télécommunications commutées locales.** Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et la transmission téléphoniques, de données, d'images et de messages vidéo par l'entremise d'un RTPC à l'intérieur d'un secteur d'appel local. (*Local switched telecommunications*)

**Télécommunications commutées interurbaines.** Un système de télécommunication qui offre les services pour la commutation et de la transmission de communications téléphoniques, de données, d'images et vidéo par l'entremise d'un RTPC entre des secteurs d'appels locaux. (*Long-distance switched telecommunications*)

**Télécommunications par fil.** Figurent ici les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à maintenir des installations de commutation et de transmission visant à fournir des services de communication directe au moyen de liaisons terrestres, hertziennes ou d'une combinaison de liaisons terrestres, hertziennes ou par satellite. (*Telecommunications, wireline (wired)*)

**Téléphones publics (Réseau téléphonique public commuté).** À encaissement automatique ou à prépaiement à cartes incluant les téléphones semi-publics (publiphones accessibles au public de façon restreinte en raison de leur emplacement, par exemple, les téléphones qui se trouvent dans des installations privées comme des restaurants). (*PSTN, Public telephones*)

**Télécommunications sans commutation.** Circuits spécialisés ou lignes privées entre des points précisés à l'usage exclusif des preneurs à bail ou des propriétaires du circuit; le RTPC n'est pas utilisé pour acheminer ou commuter la communication, par exemple, services de transport non commutés tels que les liaisons de données à basse vitesse pour les guichets automatiques bancaires, réseaux téléphoniques et de données privés reliant plusieurs emplacements et liaisons spécialisées pour la transmission d'images vidéo haute définition. (*Non-switched telecommunications*)

**Télécommunications sans fil.** Figurent ici les établissements qui effectuent l'exploitation et la maintenance d'installations de commutation et de transmission en vue de fournir des communications directes par l'entremise des ondes aériennes. (*Telecommunications, wireless*)

**Télédensité.** Une mesure du nombre de lignes téléphoniques (lignes d'accès fixes et abonnés à la téléphonie mobile) par 100 personnes. Un nombre entre 40 et 50 lignes par 100 personnes indique une assez bonne densité. La moyenne de l'OCDE était de 48,9 en 1997. La télédensité est une mesure du développement économique d'un pays. (*Teledensity*)

**Téléométrie.** Utilisation des télécommunications pour automatiquement indiquer ou enregistrer des mesures à distance de l'instrument de mesure. (*Telemetry*)

**Téléphone.** Instrument constitué des éléments nécessaires à la transmission et à la réception de la parole, de même que des organes de sonnerie et de signalisation. Peut être relié à tout autre poste téléphonique du réseau général. (*Telephone*)

**Voies d'accès RTPC par employé à plein temps ou l'équivalent.** Lignes d'accès pour le secteur de télécommunications par fil et les abonnés à la téléphonie mobile pour le secteur de télécommunications sans fil, par employé à plein temps ou l'équivalent. (*PSTN access paths per FTE employee*)